

# Chambre Funéraire de NUITS SAINT GEORGES



**Rapport d'activité**  
**2024**

# Sommaire

<b>1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>3</b>
1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC .....	3
1.1.1. Objet et étendue de la délégation .....	3
1.1.2. Autorité délégante .....	3
1.1.3. Déléataire.....	3
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants .....	3
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat .....	3
1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE.....	4
1.2.1. Les services fournis .....	4
1.2.2. Les installations .....	4
1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant.....	4
<b>2. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE .....</b>	<b>5</b>
2.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE.....	5
2.2. ANALYSE DU REGISTRE DES ADMISSIONS.....	7
2.2.1. Evolution du nombre annuel d'admissions .....	7
2.2.2. Evolution du nombre mensuel d'admissions .....	7
<b>3. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE .....</b>	<b>8</b>
3.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8
3.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE .....	8
3.2.1. Les horaires d'ouverture .....	8
3.2.2. Les moyens en personnel.....	8
<b>4. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER .....</b>	<b>9</b>
4.1. Les tarifs des prestations publics .....	9
4.2. Le compte de résultat .....	9
4.2.1. Les règles comptables.....	9
4.2.2. Compte de résultat .....	10
4.2.3. Commentaires du compte de résultat .....	10
4.3. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS.....	12
4.3.1. Etat de variation de patrimoine .....	12
4.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué.....	12
4.3.3. Programme contractuel d'investissements .....	12
4.3.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année.....	12
4.3.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise .....	13
4.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	13
4.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité.....	13
4.4.2. . Les engagements à incidences financières en matière de personnels .....	13

# 1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

## 1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

### 1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La délégation a pour objet la gestion et l'exploitation de la chambre funéraire intercommunale afin d'assurer la mission de service public du service extérieur des pompes funèbres.

### 1.1.2. Autorité délégante

La Communauté de Communes du pays de Nuits-Saint-Georges.

### 1.1.3. Déléataire

OGF  
Société par actions simplifiée au capital de 40.904.385 €  
RCS Paris B 542 076 799  
Siège social : 6 Rue Général Audran 92400 COURBEVOIE  
Habilitation n°25-92-0252

### 1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président : M. Alain COTTET  
Directeur délégué : M. Marc OSSENT  
Directeur de secteur opérationnel : M. Samuel KENNEL

### 1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat d'affermage de quinze ans à compter de la notification du contrat le 1<sup>er</sup> janvier 2012 soit jusqu'au 31 décembre 2026.

## **1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE**

### **1.2.1. Les services fournis**

Le délégataire devra accueillir dans un délai de deux heures dans le cadre des horaires fixés par le règlement intérieur, les corps, avec ou sans cercueil, des personnes décédées sur le territoire du canton de NUITS SAINT GEORGES. Il pourra également accepter les corps des personnes décédées à l'extérieur dans la limite des règlements en vigueur et des capacités techniques de la chambre funéraire intercommunale.

Le délégataire assurera notamment :

- L'accueil des familles,
- La vérification du dossier administratif.

### **1.2.2. Les installations**

La chambre funéraire de Nuits-Saint-Georges comprend :

- des locaux ouverts au public :
  - 1 hall d'accueil,
  - 2 salons de présentation des défunts (dont un fait office de salle de reconnaissance).
- des locaux techniques à l'usage exclusif des professionnels :
  - une salle de préparation,
  - 3 cases réfrigérées,
  - 2 tables réfrigérantes.
- des locaux techniques à l'usage exclusif du gestionnaire.

### **1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant**

Le nettoyage, l'entretien des locaux ainsi que les travaux de gros entretien et de réparations sont à la charge du délégataire.

.

## 2. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

### 2.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1er janvier 2025, **la France compte 68,6 millions d'habitants** dont 66,4 millions en France métropolitaine. La population augmente de 169 000 habitants soit 0,25 % de plus qu'un an auparavant.

En 2024, La France a comptabilisé **663 000 naissances**, soit **-2,2 % qu'en 2023**. Cette baisse est d'une ampleur nettement moindre que celle enregistrée entre 2022 et 2023 (-6,6 %) mais elle reste plus forte que celle observée en moyenne chaque année entre 2010 et 2022 (-1,3 % périmètre France hors Mayotte), 2010 étant le dernier point haut des naissances.

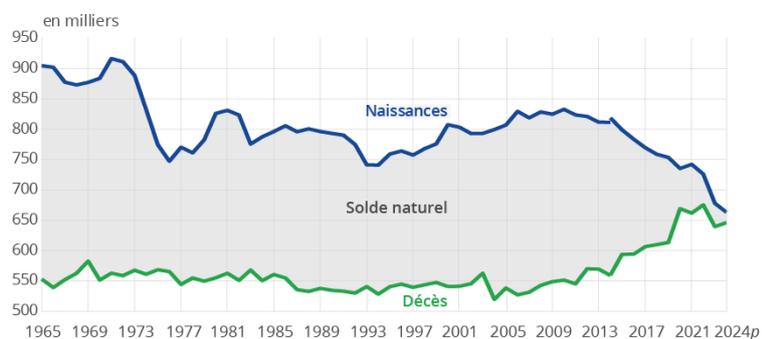
Au total, le nombre de naissances en 2024 est inférieur de 21,5 % à son niveau de 2010 (France hors Mayotte), et est le plus bas niveau observé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le nombre de naissances dépend, d'une part, du nombre de femmes dites en âge d'avoir des enfants et, d'autre part, de leur fécondité. Depuis 2016, la population féminine âgée de 20 à 40 ans a peu évolué en nombre.

La baisse des naissances depuis cette date s'explique donc principalement par le recul de la fécondité. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,62 enfant par femme contre 1,66 enfant par femme en 2023.

Un **solde naturel à peine positif**. Il s'établit à +17 000 en 2024 contre +47 000 en 2023, qui était déjà le niveau le plus faible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le solde naturel diminue entre 2023 et 2024 sous l'effet combiné d'une baisse des naissances et d'une hausse des décès. Il s'était légèrement redressé en 2021 sous l'effet d'un rebond des naissances, puis avait baissé de nouveau en 2022 et en 2023, les naissances diminuant et les décès restant à un niveau élevé.



#### Le nombre de décès augmente de 1,1 % en 2024

**646 000 personnes sont décédées** en France selon les estimations de l'INSEE début janvier 2025, soit **+1,1 % par rapport à 2023**, année où la mortalité avait reculé de -6,5% par rapport à 2022.

De tendance générale et profonde depuis 2011, la hausse de la mortalité en 2024 est liée au vieillissement des générations issues du baby-boom (personnes nées après-guerre et leurs enfants, de 1946 à 1974) qui entrent dans une tranche d'âge à forte mortalité.

L'épidémie de grippe du début d'année 2024 a retrouvé une temporalité et une durée habituellement observées avant la pandémie de Covid-19, et les épisodes de fortes chaleurs de l'été, moins nombreux qu'en 2023, n'ont pas entraîné de hausse significative de la mortalité.

Toutefois, **l'épidémie de grippe de la fin d'année 2024 tend à revoir les estimations** de décès à la hausse sur les dernières semaines de 2024 et le début de l'année 2025.

La période 2020-2022 a cependant été particulière, marquée par une forte mortalité due essentiellement à l'épidémie de Covid-19. En 2024, le nombre de décès est supérieur de 5 % à son niveau pré-pandémique de 2019.

Le taux de mortalité infantile est de 4,1 décès pour 1 000 naissances vivantes ; cela représente 2 700 enfants décédés avant leur premier anniversaire. Environ la moitié des décès d'enfants de moins d'un an ont lieu moins d'une semaine après la naissance, pour un quart entre 7 et 27 jours et pour un autre quart après 27 jours de vie.

Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005. Il augmente même légèrement depuis 2021 où il atteignait déjà 3,7 ‰ (3.7 pour mille).

### **L'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,6 ans pour les femmes et à 80,0 ans pour les hommes**

Elle se stabilise à un **niveau historiquement élevé**, après une nette hausse en 2023 (+0,5 an pour les femmes, +0,6 an pour les hommes). De 2010 à 2019, l'espérance de vie à la naissance augmentait chaque année en moyenne de 0,1 an pour les femmes et 0,2 an pour les hommes.

Reflétant les conditions de mortalité de l'année, l'espérance de vie avait fortement reculé en 2020, du fait de l'épidémie de Covid-19, et était restée inférieure à son niveau de 2019 en 2021 et 2022, années également marquées par une forte mortalité. L'espérance de vie à 60 ans suit les mêmes tendances, et s'établit à 27,8 ans pour les femmes et 23,7 ans pour les hommes.

En 2023, dernière année de disponibilité des données européennes, l'espérance de vie à la naissance en France est **supérieure à la moyenne européenne** : 85,6 ans pour les femmes (contre 84,2 ans dans l'UE27) et 79,9 ans pour les hommes (contre 78,9 ans). En France, l'espérance de vie des femmes est une des plus élevées de l'UE27 ; celle des hommes est en 11<sup>e</sup> position. Les femmes vivent le plus longtemps en Espagne (86,7 ans), et les hommes vivent le plus longtemps à Malte (81,8 ans).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, en France, **21,8 % des habitants ont au moins 65 ans**, contre 16,3 % en 2005. Cette part augmente depuis plus de trente ans. Le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom dont les plus anciennes auront 79 ans en 2025 (et les plus jeunes 51 ans). Ainsi, les personnes âgées d'au moins 75 ans représentent désormais 10,7 % de la population, contre 8,0 % en 2005.

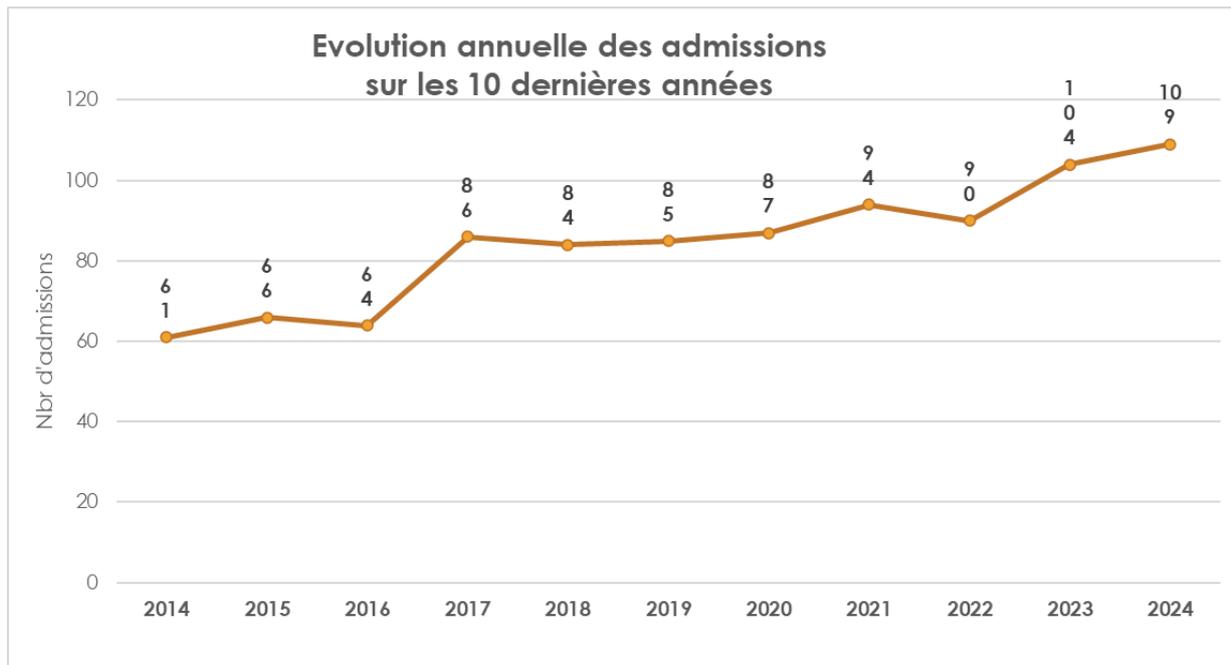
Source : [INSEE Bilan démographique 2024](#)

## 2.2. ANALYSE DU REGISTRE DES ADMISSIONS

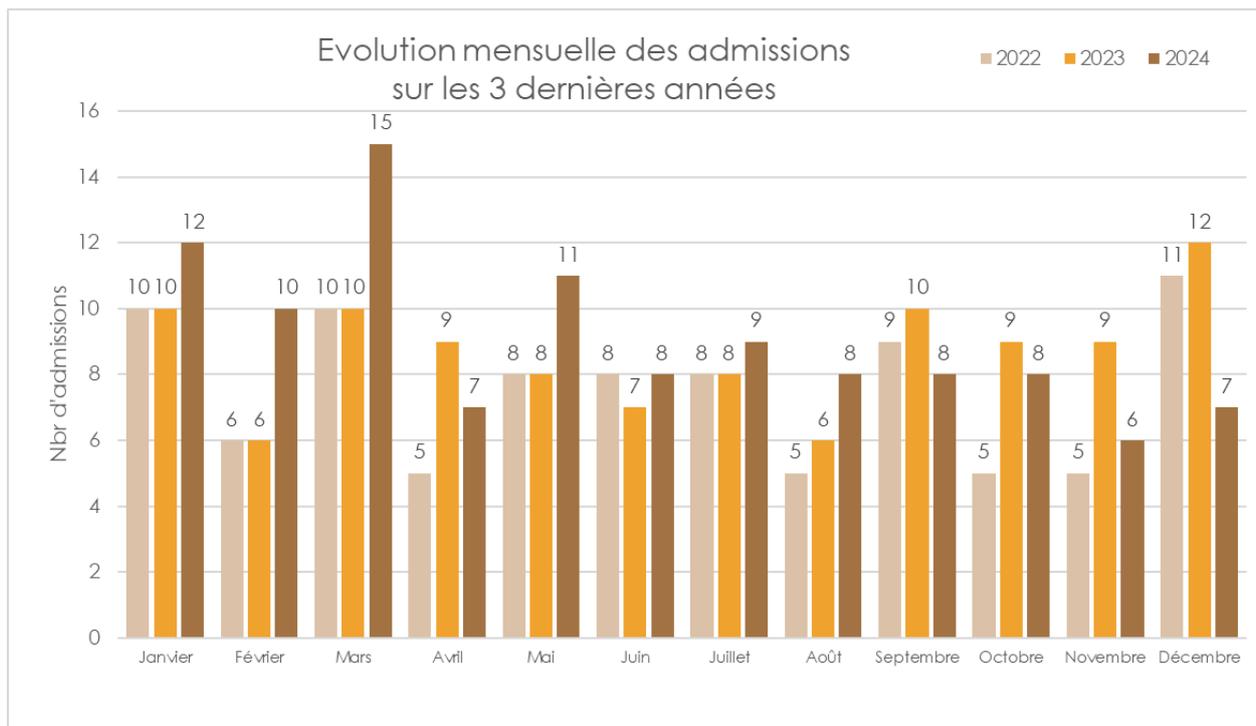
L'exploitation du registre des admissions tenu à la chambre funéraire a permis de procéder aux analyses suivantes :

### 2.2.1. Evolution du nombre annuel d'admissions

Le nombre d'admissions réalisées au cours de l'année 2024 est de 109 contre 104 en 2023, soit une augmentation de 4.8%.



### 2.2.2. Evolution du nombre mensuel d'admissions



## 3. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE

### 3.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En plus des épisodes de chaleur concentrés sur les mois de mai, juin, juillet et août, la fin de l'année 2024 a été marquée par des vagues de grippe, principalement dans la zone de Dijon, qui ont eu un impact sur la Maison Funéraire de Nuit Saint Georges, notamment au début de l'année 2025

### 3.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

#### 3.2.1. Les horaires d'ouverture

La chambre funéraire de Nuits Saint Georges est ouverte :

- Au public :
  - Par digicode (les codes d'accès sont attribués par le gestionnaire)
  - Sur appel téléphonique auprès d'un opérateur funéraire habilité choisi par les personnes qui ont qualité pour pourvoir aux obsèques.
  
- Aux professionnels :
  - Mêmes horaires et conditions
  - Toutefois les admissions d'urgence peuvent être effectuées à tout moment. Il convient au préalable de prendre contact avec la permanence instituée à cet effet (tous renseignements utiles sont fournis par le gestionnaire).

#### 3.2.2. Les moyens en personnel

Selon l'activité de la chambre funéraire, trois personnes sont employées à temps partiel et concourent à la gestion et la tenue quotidienne du site :

- accueil des familles dans la ponctualité et la courtoisie,
- renseignement des familles sur l'emplacement du salon de présentation de leur défunt et de la salle de cérémonie,
- réception des corps, en provenance des entreprises de pompes funèbres ou de réquisitions de Police,
- entretien des locaux et des matériels divers,
- suivi administratif (cahier des entrées et sorties des défunts, statistiques, facturations, etc.),
- mises en bière,
- préparations des défunts,
- portages et transferts des défunts.

OGF assure également l'encadrement de la chambre funéraire par ses équipes des directions régionale et nationale, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué. La direction des collectivités, de la qualité et les services juridiques ainsi que le département travaux, concourent par leur expertise dans leur domaine respectif à l'élaboration d'un service de qualité dans le respect de la réglementation.

## 4. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER

### 4.1. Les tarifs des prestations publics

Les tarifs pratiqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ont été les suivants :

Désignation	Tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2024		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
Admissions	124.62 €	24.92 €	149.54 €
Salons permanents	286.62 €	57.32 €	343.94 €
Salons temporaires	162.01 €	32.40 €	194.41 €
Mise à disposition du laboratoire pour toilettes rituelles	75.81 €	15.16 €	90.97 €
Suppléments admissions (nuits, dimanches et jours fériés)	62.32 €	12.46 €	74.78 €

Les tarifs de la chambre funéraire ont sont restés les même qu'en 2023.

### 4.2. Le compte de résultat

#### 4.2.1. Les règles comptables

La chambre funéraire du Canton de Nuits Saint Georges n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'assistance technique, assurances), font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel) ou d'une estimation (dépenses auto).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année civile 2024 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

## 4.2.2. Compte de résultat

	2022	2023	2024
<b>Nombre d'admissions</b>	<b>90</b>	<b>105</b>	<b>109</b>
CA Admissions	9 714 €	12 937 €	13 584 €
CA Salons permanents	12 688 €	14 715 €	18 057 €
CA Salons temporaires	141 €	3 867 €	5 346 €
CA Laboratoire	0 €	0 €	0 €
CA Suppléments	270 €	428 €	187 €
<b>A. TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>22 812 €</b>	<b>31 947 €</b>	<b>37 174 €</b>
Salaires et charges	18 787 €	18 296 €	17 526 €
Dépenses auto	258 €	301 €	312 €
Frais généraux	459 €	752 €	768 €
Charges d'exploitations	8 897 €	10 874 €	13 520 €
Frais d'assistance technique	1 916 €	2 652 €	3 085 €
Amortissement annuel	1 951 €	2 065 €	2 590 €
<b>B. TOTAL Charges d'exploitation</b>	<b>32 268 €</b>	<b>34 939 €</b>	<b>37 801 €</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (A-B)</b>	<b>-9 455 €</b>	<b>-2 992 €</b>	<b>-627 €</b>
<b>IS au taux de 25%</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-9 455 €</b>	<b>-2 992 €</b>	<b>-627 €</b>

## 4.2.3. Commentaires du compte de résultat

## 4.2.3.1. Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction du registre des "entrées et sorties" et du système de facturation GESCO et des tarifs en vigueur.

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, **109** admissions ont été facturées (+3.8 % vs 2023). Le chiffre d'affaires annuel de la chambre funéraire est ainsi porté à **37 174 €**, soit une hausse de 16.4% par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 38.3 % de salon temporaire.

## 4.2.3.2. Charges d'exploitation

- **Salaires et charges**

Deux personnes sont affectées à temps partiel à la chambre funéraire de Nuits-Saint-Georges, l'une pour 10% de son temps, l'autre pour 20%. Ils bénéficient d'un temps d'encadrement du directeur de territoire.

- **Dépenses auto**

Cette charge est un coût estimé, pour 2024 elle est de **269 €**.

- **Frais généraux**

Les frais généraux s'élèvent à **768 €** et couvrent :

✓ Eau	188 €
✓ Assurance	118 €
✓ Taxes (CFE)	462 €

- **Charges d'exploitation**

Ce poste s'élève à **13 520 €** et comprend :

✓ Electricité	3 322 €
✓ Entretien des locaux	3 885 €
✓ Maintenances et contrôles	97 €
✓ Achat fleurs	325 €
✓ Personnel nettoyage et gardien	6 125 €

- **Frais d'assistance technique**

Ils intègrent la mise à disposition de personnels et de moyens par le groupe OGF : Direction des délégations de service public, ressources humaines, comptabilité, fiscalité, travaux...

Ils sont évalués à 8,3% du chiffre d'affaires, soit **2 673 €**.

- **Amortissement annuel**

Le montant des amortissements pour l'année 2024 s'élève à **2 590 €**.

- **Impôt sur les sociétés**

Le taux d'imposition sur les sociétés calculées par OGF est de 25.83% pour 2024). Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

### 4.3. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

#### 4.3.1. Etat de variation de patrimoine

Le tableau suivant récapitule l'ensemble du patrimoine pour l'année 2024 :

Description	Dates de mises en service	Valeurs Brutes actualisées	Amort. cumulés N-1	Dotations aux amort. 2024
TABLE REFRIGERANTE TR31	25/01/1988	739	739	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON VRD	27/03/2013	585	585	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON MACONNERIE	27/03/2013	3 440	3 440	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT DEMOLITION EXTERIEURE	27/03/2013	34 007	34 007	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT MENUISERIES EXTERIEURES	27/03/2013	4 910	4 910	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT TRAITEMENT TOITURE	27/03/2013	2 478	2 478	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT PLOMBERIE	27/03/2013	5 000	5 000	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT ELECTRICITE	27/03/2013	17 748	17 748	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT REVETEMENT FACADE	27/03/2013	10 684	10 684	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT CARELAGE	27/03/2013	1 945	1 945	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT MENUISERIES INTERIEURES	27/03/2013	9 130	9 130	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT PLATRERIE	27/03/2013	4 393	4 393	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT PEINTURE	27/03/2013	6 806	6 806	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT SOLS SOUPLE	27/03/2013	4 173	4 173	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT FAUX PLAFONDS	27/03/2013	2 687	2 687	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT DEMOLITION INTERIEURE	27/03/2013	2 011	2 011	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT SIGNALETIQUE	27/03/2013	60	60	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT PV DE CONSTAT	27/03/2013	201	201	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT ETUDE ARCHITECTE	27/03/2013	10 504	10 504	0
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT JOURS IMMOBILISES	27/03/2013	282	282	0
NUI TS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON TOUS CORPS ETATS	01/04/2013	4 163	4 163	0
RENOV MF NUI TS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON DECO MURALE TABLEAUX	01/04/2013	651	651	0
RENOV MF NUI TS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON JOURS IMMOBILISES TRAVX	01/04/2013	1 097	1 097	0
RENOV MF NUI TS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON FROID MEUBLE PLONGE EGOUTOIR	01/04/2013	890	890	0
RENOV MF NUI TS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON MOBILIER EXT BANCS	01/04/2013	1 997	1 997	0
RENOV MF NUI TS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON MOBILIER INTERIEUR	01/04/2013	9 007	9 007	0
RENOV MF NUI TS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON SONO VIDEO	01/04/2013	980	980	0
NUI TS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON TRAVAUX CLIMATISATION MF MISE EN CONFORMIT	03/07/2014	2 490	2 490	0
GR NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON PORTE DE GARAGE SECTIONNELLE	20/01/2017	3 892	2 725	392
NUI TS SAINT GEORGES VERIFICATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	01/04/2017	167	141	21
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2017	874	737	109
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2018	705	507	88
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON REGISTRE D'ACCESSIBILITE DAI DJJC	31/08/2018	29	19	4
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2019	1 303	807	170
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	29/01/2021	1 071	529	181
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	01/04/2021	973	669	243
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE P12-23	24/03/2023	659	136	176
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON LEVES DEFUNTS	01/09/2023	1 520	155	468
NUI TS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON CHARIOT PORTE CERCUEIL	01/09/2023	2 400	244	738
<b>TOTAL</b>		<b>156 651</b>	<b>149 727</b>	<b>2 590</b>

#### 4.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

##### 4.3.2.1. Conformité des installations de la chambre funéraire

L'organisme de contrôle Bureau Veritas a procédé à la vérification de la conformité des installations :

Ville	Date contrôle électrique	Date contrôle levage	Date contrôle porte et portail	Date habilitation tous les 5 ans
NUI TS SAINT GEORGES	29/02/2024	03/09/2024	NC	NC

##### 4.3.3. Programme contractuel d'investissements

Conformément à la convention de délégation, il n'y a pas eu de programme contractuel d'investissements en 2024.

##### 4.3.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Remplacement du groupe froid pour un montant de 6 439.35 € HT.

#### **4.3.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise**

L'ensemble des biens de la chambre funéraire sont des biens de retour à l'exception des matériels informatiques et de téléphonie.

#### **4.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS**

##### **4.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité**

Tous les biens acquis par OGF dans le cadre du contrat de délégation ayant été autofinancés, il n'y a ni emprunt ni engagement de crédit-bail.

##### **4.4.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels**

OGF comptabilise ses engagements sociaux : indemnités de fin de carrière, frais médicaux des salariés retraités et médailles du travail. Le montant de ces engagements est estimé au bilan.

